

## **DIU ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA SONORES (ETUS)**

### **DIU ECHOGRAPHIE D'ACQUISITION (EA)**

#### **Responsables**

**Pr Romaric LOFFROY, Professeur des Universités - Praticien hospitalier, UFR des Sciences de Santé Radiologie, CHU Dijon, coordonnateur de la Région Est**

**Pour tous renseignements précis sur ces 2 diplômes il faut consulter le site : <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/le-diplome/>**

#### **Présentation**

##### **Diplôme Inter-Universitaire d'Échographie et Techniques Ultrasonores (DIU-ETUS)**

L'enseignement du Diplôme Inter-Universitaire d'Échographie et Techniques Ultrasonores (DIU ETUS) s'adresse aux médecins diplômés désirant se former à l'échographie. Ce DIU est régi par un conseil national pédagogique (CNP) et par des centres régionaux d'enseignement qui rassemblent plusieurs universités organisatrices. L'objectif du DIU ETUS est l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie clinique dans le but d'obtenir une véritable compétence théorique et pratique.

##### **Diplôme Inter-Universitaire d'Echographie d'Acquisition (DIUEA)**

s'adresse aux manipulateurs d'électroradiologie dans le cadre des protocoles de coopération entre professionnels de santé. L'objectif du DIU EA est l'acquisition des connaissances et compétences théoriques et pratiques correspondant à la formation définie par le protocole de Lorraine (arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012) et requise pour la réalisation de des activités dérogatoires faisant l'objet du protocole.

## Objectifs de la formation

Programmes pédagogiques des DIU d'échographie / <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/le-diplome/objectifs/>

Tronc Commun : <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/le-diplome/objectifs/tronc-commun/> puis par modules sur le site

### Modules du DIU ETUS : puis par modules

Échographie abdominale et digestive ; Échographie cardiologique ; Échographie gynécologique ; Échographie pédiatrique ; Échographie vasculaire ; Échographie de l'appareil locomoteur ; Échographie endocrinienne et cervicale ; Échographie des appareils urinaire et génital masculin ; Échographie clinique appliquée à l'urgence

### Modules du DIU EA

Échographie abdominopelvienne et pédiatrique (EA1) ; Échographie superficielle et vasculaire (EA2).

## Diplôme Inter-Universitaire d'Échographie et Techniques Ultrasonores (DIU-ETUS)

### Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme

Les médecins spécialistes de Radiologie – Imagerie Médicale

Les médecins spécialistes de Biophysique – Médecine Nucléaire

Les spécialistes d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie. La Capacité d'Angiologie, la capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence, la capacité de biologie et médecine du sport sont assimilées à une spécialité

Les médecins généralistes

Les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme, permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne, ne répondant pas aux critères définis aux alinéas précédents

Dans le cadre de la formation continue et dans le respect des règlements en vigueur, peuvent s'inscrire :

les titulaires d'un DES ou DESC , les titulaires d'un AFS ou AFSA correspondants. Les étudiants en fin de cursus de DES (selon le projet professionnel de post internat). Les étudiants étrangers en cours de cursus de DFMS et DFMSA

L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable des coordonnateurs ou responsables locaux du DIU de chacune des universités participantes.

Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le conseil national pédagogique.

### **Probatoire**

Pour les médecins, généralistes et spécialistes, diplômés hors Union Européenne, l'autorisation d'inscription peut être prononcée après réussite à un examen probatoire anonyme commun avec épreuves déterminées par le jury national, organisé en présentiel simultanément et corrigé par chaque centre régional d'enseignement.

Des dérogations peuvent être accordées au cas par cas en fonction du dossier et du cursus des candidats, celles-ci étant laissées à l'appréciation du coordonnateur régional.

L'examen comporte au moins une épreuve rédactionnelle destinée à évaluer les connaissances en langue française et médecine générale ainsi qu'une épreuve d'anatomie.

La réussite à l'examen probatoire ne garantit pas l'autorisation d'inscription au diplôme pour l'année en cours, le nombre d'inscrits étant limité. En revanche, l'étudiant peut garder le bénéfice de la réussite du probatoire pour l'année suivante.

### **Mentions**

#### **Le DIU d'Échographie et Techniques Ultrasonores se décline en deux mentions :**

Pour les médecins de spécialité médecine générale : DIU ETUS mention « Échographie générale »

Tronc commun + au moins quatre modules dont le module « Abdomen et Digestif » obligatoire et à l'exclusion des modules « Échographie clinique appliquée à l'urgence », « Appareil locomoteur » et « Cardiologie ».

Pour les médecins des autres spécialités : DIU ETUS mention « Échographie de spécialité »

Tronc commun + au moins un module, celui de la spécialité (seule mention diplômante).

Ces formations diplômantes se répartissent sur un ou deux ans universitaires suivant la mention mais sur trois ans au maximum pour la mention « Échographie de spécialité » et cinq ans au maximum pour la mention « Échographie générale ». Elles comportent des enseignements théoriques et pratiques sur terrain de stage.

### **Conditions de validation de la formation :**

<http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/le-diplome/presentation/#mod>

## Diplôme Inter-Universitaire d'Echographie d'Acquisition (DIUEA)

### Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

Les manipulateurs d'électroradiologie titulaire du Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (MER) ou du Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique ayant au moins deux années d'expérience professionnelle et inscrits dans un projet de protocole de coopération autorisé dans sa région d'exercice par l'ARS, intitulé : « Protocole de coopération entre médecins radiologues ou nucléaires et manipulateurs d'ERM formés à la réalisation d'actes d'échographique diagnostique et exerçant au minimum 50% de leur temps de travail dans ce domaine ».

Sont également concernés, les manipulateurs ayant validé un diplôme d'un Etat de l'Union Européenne, en situation légale d'exercice en France, et selon les mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.

L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable des coordonnateurs ou responsables locaux du DIU de chacune des universités participantes.

Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le conseil national pédagogique.

### La formation comprend un enseignement de Tronc commun et deux modules d'échographie d'acquisition (EA):

« EA abdomino-pelvienne et pédiatrique » et « EA superficielle et vasculaire ». La formation diplômante se répartit sur une année universitaire et trois années au maximum. Elles comportent des enseignements théoriques, pratiques et des stages.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie d'enseignement (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des deux modules d'EA. Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun et les module, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

### Conditions de validation de la formation :

<http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/le-diplome/organisation/>

## Double Inscription à réaliser

### 1. Sur site NAXOS

**ECHO TUS** : <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/inscription/fiche-de-pre-inscription/>

**ECHO EA** : <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/pre-inscription-ea/>

### 2. Sur notre site via le formulaire suivant en choisissant la formation **ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRA SONORES 26/27**

[http://xrm2.eudonet.com/Specif/EUDO\\_03936/Formulaire/](http://xrm2.eudonet.com/Specif/EUDO_03936/Formulaire/)

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter :

**Catherine ECHAROUX** : [umdpes01@u-bourgogne.fr](mailto:umdpes01@u-bourgogne.fr), 03.80.39.34.30

**Elodie Nicol**, secrétariat Pr Loffroy, Imagerie CHU Dijon , [elodie.nicol@chu-dijon.fr](mailto:elodie.nicol@chu-dijon.fr), 03.80.29.35.26

## Tarifs

**Droits administratifs** : Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère

**Droits pédagogiques** : 1050 €